

PROCES-VERBAL DE LA 34^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE L'AGIS DU 5 mai 2021, A 17H00 DANS LES BUREAUX DE L'AGIS

L'assemblée a été valablement convoquée selon les statuts. La convocation, accompagnée de l'ordre du jour, a été envoyée au moins 15 jours avant.

Contexte :

En raison de la situation sanitaire liée à la pandémie COVID-19, l'Assemblée générale de l'AGIS n'a malheureusement pas pu avoir lieu dans sa forme habituelle. Cependant, par son ordonnance du 16 mars 2020, le Conseil Fédéral a permis aux membres d'exercer leur droit de vote par écrit.

Afin de respecter les directives des autorités fédérales et cantonales et de préserver la santé de chacun, le comité et la direction de l'AGIS ont décidé d'organiser l'Assemblée générale par correspondance. Par conséquent, un courriel comprenant une lettre d'introduction avec l'ordre du jour, un document expliquant les différents objets soumis au vote, le rapport de révision 2020, le PV de l'assemblée générale de 2020 et un bulletin de vote ont été envoyés le 13 avril 2021 à tous les membres de l'association.

Le délai du renvoi du bulletin de vote a été fixé au 30 avril 2021. Le secrétariat a procédé au décompte des bulletins de vote le mercredi 5 mai 2021.

Résultat du décompte : 30 bulletins de vote ont été reçus entre le 13 et le 30 avril 2021.

L'assemblée générale résiduelle se déroule dans les bureaux de l'AGIS en présence du président, M. Alain Charbonnier, de la directrice Mme Myriam Lombardi et de la secrétaire-comptable Mme Laetitia Taddeo.

Bienvenue et mot du président

M. Alain Charbonnier, président, ouvre la séance résiduelle à 17H00 et lit son rapport.

Comme le laissait présager mon rapport annuel 2019, l'année 2020 aura été placée entièrement sous le signe du Covid-19.

La plupart des séances de comité ont dû malheureusement avoir lieu sous forme de séance vidéo, mais chaque membre a su trouver les ressources nécessaires afin d'assister à ces comités d'une façon ou d'une autre et je les en remercie beaucoup.

Le soutien à l'équipe afin d'adapter les activités possibles de l'AGIS face à la situation sanitaire et aux directives de la Confédération ou du Canton, a été le principal contenu des débats du comité en 2020, ainsi que la situation financière de l'Association et les relations avec notre association faitière.

Un grand coup de chapeau aux collaboratrices et à sa Directrice pour avoir su trouver les moyens de sauvegarder dans la limite de ce qui était possible, les liens entre les bénéficiaires et les bénévoles de l'AGIS. Cette crise pandémique (elle n'est malheureusement pas terminée) démontre une fois de plus toute l'utilité et l'importance de l'AGIS dans le tissu social genevois et dans le parcours de vie des personnes en situation de handicap à Genève.

LT A HL¹

2020 aura aussi été ma dernière année au sein du comité de l'AGIS, que je quitte après 23 ans de présence en son sein. Mille mercis à l'AGIS de m'avoir fait vivre toutes ces années au coeur d'une Association qui donne un sens et des vraies valeurs au bénévolat.

Bon vent et bonne route à vous toutes et tous.

1. Approbation du procès-verbal de la 33^{ème} AG du 2 novembre 2020

Résultat du vote :

Le procès-verbal de la 33^{ème} Assemblée générale est approuvé par 24 oui et 6 abstentions

2. Rapports annuels des activités 2020

L'année 2020 a été marquée par la crise socio-sanitaire et si la situation nous a contraints à reporter et à suspendre les activités coutumières et les accompagnements personnalisés pour nos bénéficiaires, ainsi que les formations et les mises en contacts pour nos bénévoles ; l'équipe a œuvré sans relâche à maintenir le lien qui compose notre identité et notre savoir-faire depuis bientôt 35 ans. Obligée à une remise en question de notre façon de faire et de nos repères, l'AGIS s'est réinventée grâce à l'engagement des bénévoles et a pu répondre PRESENT durant cette année si particulière.

PRESTATIONS

La réalisation du **programme des activités et cours** a été fortement impactée par la pandémie étant donné que deux tiers de nos activités se déroulent dans les lieux publics genevois afin que nos bénéficiaires puissent exercer leur participation sociale et développer leur autonomie dans la cité. C'est ainsi que sur l'année, plusieurs mois ont été impactés par la suspension des activités en groupe.

Du 1^{er} janvier au 13 mars, réalisation du programme régulier

Du 14 mars au 18 juin, arrêt total des activités en présence et démarrage des visioconférences

Du 19 juin au 17 octobre, reprise du programme régulier

Du 18 octobre au 31 décembre 2^{ème} vague et 2^{ème} suspension totale des activités de groupe en présence, avec la reprise des cours en visioconférence.

Afin de répondre aux besoins de nos membres, dès le 17 avril des cours par visioconférence sont organisés grâce à l'investissement de nos bénévoles. Durant plusieurs mois l'AGIS a proposé en visioconférence les cours : fitness, connaissances des instruments de musique, histoires et contes, bricolage, relaxation, connaissances du monde et un cours de théâtre. Ces cours hebdomadaires ont permis de garder le lien, de structurer les semaines de nos bénéficiaires, de développer des compétences physiques et intellectuelles et acquérir des compétences informatiques. De plus la réalisation de cours en visioconférence a permis de signaler à l'OFAS (subvention de la confédération) notre capacité d'évolution et d'adaptation envers nos bénéficiaires. Malgré cette organisation, les chiffres sont très en-dessous de notre contrat de prestation. En 2020, **50 cours d'1 jour et 11 cours annuels ont été réalisés** contre 106 cours d'1 jour et 11 cours annuels en 2019.

Au niveau **des accompagnements individuels**, là aussi il y a eu énormément d'arrêt et de suspension durant toute l'année. Lors de la première vague tout a été stoppé afin de limiter au maximum le brassage et les rencontres entre des milieux différents, que cela se passe à domicile, en foyer ou encore dans les grandes institutions. Certaines rencontres ont été maintenues et discutées au cas par cas selon les conditions spécifiques de chaque lieu de vie. Durant l'été, certains binômes ont pu reprendre leurs rencontres mais la 2^{ème} vague de cet automne nous a obligé à tout stopper, assenant un nouveau coup au moral de nos bénéficiaires et familles déjà isolés, fortement entravés dans leur mobilité et leur contact.

Nous constatons aussi une baisse très importante du **nombre des rencontres 955** contre 1'883 en 2019 et du **nombre d'heures d'accompagnement 2'534** contre 4'992 en 2019. Il s'agit d'une baisse de 50%.

AR 2
LT ML

Les coordinatrices ont dispensé **1'798 heures de conseil social et de soutien** auprès des 177 bénéficiaires et de leurs proches ainsi qu'aux 201 bénévoles actifs sur le terrain tandis que le contrat de prestations prévoit une réalisation de **2'200 heures**.

Au niveau de la sensibilisation au handicap auprès du grand public, des entreprises et des écoles **notre campagne « Changeons notre regard »** n'a pas été reconduite, les dates programmées à la Fondation Brocher et aux Automnales ont été annulées par les organisateurs.

RECAPITULATIF 2020

BENEFICIAIRES ET PROCHES

28 nouvelles personnes, familles sont devenues membres en 2020

177 bénéficiaires ont reçu une prestation et ou participé à une activité

61 activités de groupe

433 heures de conseils et de soutien et 1'365 de conseils et suivis auprès des proches et bénévoles

955 rencontres qui ont totalisé 2'534 heures d'accompagnement

BENEVOLES

68 nouveaux bénévoles ont été engagé au sein de l'association dont 32 en attente d'activité.

201 bénévoles ont encadré une activité

750 heures de bénévolat en activités de groupe

26 bénévoles ont suivi un programme de 33 heures de formation.

Notre site internet a reçu 23'925 vues (+89%) ce qui est très encourageant et témoigne du bon fonctionnement des campagnes de recherche de nouveaux bénévoles.

Durant la 1^{ère} vague, l'AGIS n'a pas eu besoin de demander une aide pour la réduction des heures de travail contrairement à cet automne où une diminution du temps de travail pour l'équipe des coordinatrices a été constatée. Mais le calcul se faisant sur la masse salariale totale, l'AGIS n'a pas pu bénéficier d'une aide de l'Etat, sa moyenne de réduction se situant à 9% et le minimum requis pour y avoir droit est de 10%.

Question soumise au vote : approuvez-vous le rapport d'activités annuel 2020 ?

Résultat du vote : Le rapport d'activités annuel 2020 est approuvé par 23 oui, 1 non et 6 abstentions

3. Rapports des comptes 2020 et du vérificateur des comptes:

Produits

Les aides financières des collectivités publiques sont les subventions versées par l'OFAS, le Canton de Genève et les mairies genevoises.

En 2020, il y a une baisse de la subvention OFAS (office fédéral des assurances sociales) car le Réseau Romand ASA, notre faitière, a effectué une retenue de 20% pour anticiper la perte de subvention suite à la situation sanitaire et à la non-réalisation de nombreuses activités.

On note une augmentation de plus de CHF 11'000.- des dons des communes genevoises qui ont bien soutenu l'AGIS durant cette année difficile.

Les dons affectés sont en diminution car nous avons effectué moins de recherches spécifiques pour des projets futurs et plus axé la recherche de fonds pour compenser les pertes de 2020 liées au covid-19.

Au niveau des produits des prestations, et plus particulièrement des produits des activités, il y a une baisse de plus de CHF 4'500.- à cause de la non-réalisation de nos activités.

Charges

Les salaires et charges sociales sont stables.

Les dépenses liées aux activités sont en baisse en raison de l'annulation des activités pendant le COVID.

Les frais communication sont en diminution (- CHF 16'681) car nous avons supprimé la diffusion des petites annonces dans la Tribune de Genève et concentré notre recherche de nouveaux bénévoles sur le GHI et les réseaux sociaux.

Les honoraires sont en hausse car nous avons d'avantage fait appel à la fiduciaire pour nous aider dans les démarches administratives pendant la période du COVID.

Le résultat financier qui correspond aux intérêt bancaires et intérêt de la caisse de prévoyance est de CHF - 942.-

En ce qui concerne les fonds affectés, l'AGIS a affecté CHF 40'445.- et a utilisé CHF 46'947.-.

Les soldes des fonds affectés sont :

- Formation et recherche des bénévoles CHF 25'086.-,
- Activités CHF 17'786.-,
- Parcours de sensibilisation au handicap CHF 5'069.-,
- Site internet et réseaux sociaux CHF 30'320.-,
- Equipement informatique CHF 3'997.-
- Fonds de soutien CHF 5'000.-.

L'AGIS termine l'année 2020 avec un déficit de CHF - 29'301.--

Au 31 décembre 2020, le total de l'actif se monte à **CHF 171'326.--** dont

- CHF 58'387.- d'actif circulant qui sont les liquidités de l'entreprise (poste, banque et actifs de régularisation)
- CHF 25'681.- d'actif immobilisé (matériel informatique, site internet, garantie de loyer)
- CHF 87'259.- de trésorerie affectée (état des fonds affectés)

Le total des capitaux propres est de 63'323.—, il représente le capital libre (+96'665.--), moins les pertes reportées (-5'041.--) et moins le résultat de l'exercice 2020 (- 29'301.--).

La secrétaire-comptable se tient à votre disposition si vous souhaitez des informations supplémentaires sur les comptes de l'année 2020.

Question soumise au vote : Approuvez-vous les comptes 2020 ?

Résultat du vote : Les comptes 2020 sont approuvés par 24 oui et 6 abstentions

4. Décharge du comité

Question soumise au vote : Acceptez-vous de donner la décharge au comité pour la gestion 2020 ?

Résultat du vote : Le comité est déchargé, 20 oui, 2 non et 7 d'abstentions, 1 personne ne s'est pas prononcée pour ce vote.

5. Présentation du budget 2021 :

Le budget 2021 est un budget sensiblement identique au budget 2020.

Produits

Les produits des activités sont en hausse car deux journées de sensibilisation au handicap auprès de la fondation Brocher est programmée.

La subvention de l'OFAS a été diminuée en raison de l'empêchement d'effectuer nos prestations du contrat OFAS toujours à cause de la pandémie.

Fonds à dissoudre : CHF 50'00.-, c'est la somme des fonds que nous souhaitons utiliser pour des projets spécifiques à savoir : l'organisation des activités pour les personnes en situation de handicap, la formation et la recherche de bénévoles ainsi que la sensibilisation au handicap auprès du grand public.

Dons : CHF 46'197.85, c'est la somme à trouver afin d'équilibrer notre budget.

LT AC ML 4

Charges

Les charges salariales et sociales restent stables.

Pour les activités 2021, le budget a été pensé en décembre 2020 avec un retour à la normale pour la réalisation de nos activités, à l'heure où nous vous écrivons, la plupart de nos activités et cours n'ont toujours pas repris.

Pour les frais de communication, nous continuons la recherche de nouveaux bénévoles avec les annonces du GHI et sur les réseaux sociaux.

Question soumise au vote : Approuvez-vous le budget 2021 ?

Résultat du vote : le budget 2021 est approuvé, 24 oui et 6 abstentions

6. Démissions, admissions et élections des membres du comité

➤ *Démissions :*

M. Alain Charbonnier, après plus de 22 ans au sein du comité, quitte ses fonctions de président.

M. Christian Brunier, membre du comité depuis 2013.

➤ *Admissions :*

Mme Christiane STEPHANO est élue en tant que membre du comité

Résultat des votes : 28 oui, 1 abstention, 1 personne ne s'est pas prononcée pour ce vote.

Mme Marlen MORENO est élue en tant que membre du comité

Résultat des votes : 29 oui, 1 abstention

M. Denis POURCHER est élu en tant que membre du comité

Résultat des votes : 28 oui, 1 abstention, 1 personne ne s'est pas prononcée pour ce vote.

➤ *Elections :*

Mme Annick SUBASIC est réélue en tant que membre du comité

Résultat des votes : 29 oui, 1 abstention

Mme Catherine DE BIASI est réélue en tant que membre du comité

Résultat des votes : 28 oui, 2 abstentions

M. Luc DÉPENSAZ est réélu en tant que membre du comité

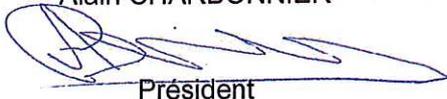
Résultat des votes : 29 oui, 1 abstention

M. François SCHILLING est réélu en tant que membre du comité

Résultat des votes : 28 oui, 2 abstentions

Le comité se compose de : Catherine DE BIASI, Luc DEPENSAZ, Marlen MORENO PEREZ, Christophe NEY, Denis POURCHER, François SCHILLING, Christiane STEPHANO et Annick SUBASIC.

Alain CHARBONNIER



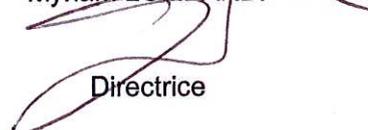
Président

Laetitia TADDEO



Secrétaire

Myriam LOMBARDI



Directrice